

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25258**

Intitulé

Licence : Licence Diplôme de premier cycle de l'université Paris-Dauphine, mention Informatique des organisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Dauphine, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, 114b Modèles mathématiques ; Informatique mathématique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Conception et évaluation des systèmes informatiques
- Développement des systèmes et des produits informatiques
- Gestion et exploitation des systèmes d'information
- Appliquer des approches raisonnées de résolution de problèmes complexes par décompositions et/ou approximations successives et mettre en œuvre des méthodes d'analyse pour concevoir des applications et algorithmes à partir d'un cahier des charges partiellement donné.
- Se servir aisément de plusieurs styles/paradigmes algorithmiques et de programmation (approches impérative, fonctionnelle, objet et multitâche) ainsi que plusieurs langages de programmation.
- Concevoir le traitement informatisé d'informations de différentes natures, telles que des données, des images et des textes.
- Choisir, sur des critères objectifs, les structures de données et construire les algorithmes les mieux adaptés à un problème donné.
- Caractériser le rôle des tests et des preuves de correction dans le développement des logiciels et mettre en œuvre des tests élémentaires et des invariants de boucle.
- Analyser et interpréter les résultats produits par l'exécution d'un programme.
- Expliquer et documenter la mise en œuvre d'une solution technique.
- Concevoir, implémenter et exploiter des bases de données.
- Identifier les concepts fondamentaux de complexité, calculabilité, décidabilité, vérification : apprécier la complexité et les limites de validité d'une solution.
- Caractériser les outils logiques et algébriques fondamentaux (théorie des langages et de la compilation, logique et raisonnement, ordres, induction) et leurs implications dans la programmation et la modélisation.
- Construire et rédiger une démonstration mathématique synthétique et rigoureuse.
- Caractériser les techniques de gestion de l'aléatoire (probabilités et statistique) et leurs rôles dans le traitement de certaines données.
- Utiliser un logiciel de calcul formel ou scientifique.
- Identifier et caractériser les principaux éléments fonctionnels et l'architecture matérielle d'un ordinateur, interpréter les informations techniques fournies par les constructeurs, écrire des routines simples en langage machine.
- Caractériser le fonctionnement des systèmes et des réseaux, ainsi que les pratiques, outils et techniques visant à assurer la sécurité des systèmes informatiques pendant leur développement et leur utilisation.

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Prendre du recul face à une situation

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Comprendre au moins une langue étrangère et s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans cette langue

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- J : Information et communication

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Activités de services administratifs et de soutien
- Analyste, concepteur et développeur d'applications informatiques.
- Consultant technique.
- Architecte de systèmes d'information.
- Administrateur de bases de données.
- Administrateur réseau et gestionnaire de parc informatique.
- support technique hotline micro-informatique (matériel/logiciel)
- Technicien/technicienne en production et exploitation de systèmes d'information
- Analyste-programmeur/analyste-programmeuse informatique
- Testeur/testeuse informatique
- Développeur/développeuse web
- Assistant/assistante chef de projet
- Rédacteur technique

Codes des fiches ROME les plus proches :

- M1801 : Administration de systèmes d'information
- M1802 : Expertise et support en systèmes d'information
- M1805 : Études et développement informatique
- M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information
- I1401 : Maintenance informatique et bureautique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les deux premières années sont pluri-disciplinaires et offrent une solide formation scientifique en mathématiques et informatique (bases de la programmation et de l'algorithmique, premières connaissances en réseau et bases de données) complétée par des enseignements d'économie, gestion et langues.

En 2^{de} année, 2 parcours sont proposés :

- Parcours Mathématiques-économie : Modèles macroéconomiques, Microéconomie, Introduction à la finance.
- Parcours Mathématiques-informatique: Programmation C, Architecture des ordinateurs, Systèmes d'exploitation.

La 3^{ème} année est articulée en deux parcours : un parcours «MIAGE et Décision » et un parcours « MIAGE » en apprentissage. Elle consolide la formation dans les domaines de

- l'informatique (bases de données, programmation, réseau)
- l'analyse des systèmes complexes par l'apprentissage d'outils de modélisation, d'analyse mathématique et de raisonnement (ingénierie des systèmes d'information, analyse de données, probabilité et processus stochastiques, logique, graphes, programmation linéaire).

Elle ouvre aussi sur la gestion des organisations (sociologie des organisations, comptabilité, finance d'entreprise) et la maîtrise de techniques de communication (expression écrite - communication, anglais et deuxième langue vivante).

Les étudiants peuvent passer un semestre ou deux à l'étranger (le plus souvent en 3^{ème} année), grâce à des partenariats avec des universités étrangères. Pendant les trois années du Diplôme de premier cycle, il est possible par ailleurs d'effectuer un ou plusieurs stages, d'une durée de 6 mois maximum

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le niveau licence.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury désigné par le Président de l'Université, présidé par un professeur ou un maître de conférences des universités et comprenant : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem

Par candidature individuelle	X	Possible par VES
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Majorité d'enseignants-chercheurs, ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 septembre 2015 relatif à l'attribution du grade de licence pour les titulaires des diplômes de premier cycle de l'université Paris Dauphine.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : articles L 613-3 et L 613-4

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre moyen de diplômés de la licence sur les 3 dernières années : environ 60, dont 20 en apprentissage

Autres sources d'information :

La Cellule d'Aide au Pilotage (CAP) de l'université a mis en place un suivi des cohortes pour étudier le parcours des étudiants depuis leur entrée à Dauphine. Cette analyse longitudinale permet de mieux appréhender les flux d'étudiants et de comprendre leurs choix d'orientation au cours de leur processus de scolarité.

<http://www.mido.dauphine.fr>

<http://www.dauphine.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris cedex 16

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris cedex 16

Historique de la certification :

Licence existant depuis 1997.

Devenue diplôme de premier cycle conférant le grade de licence en 2015 (arrêté du 21 septembre 2015 pris en application du décret 2015-1168 du 21 septembre 2015).

Certification précédente : Licence Mathématiques, Informatique, Décision et Organisation, mention Informatique